



KPMG Côte d'Ivoire
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97



Ernst & Young, S.A.
Immeuble Neuilly
5, avenue Marchand - Plateau
01 BP 2715 Abidjan 01
Tél : 20 21 11 15

Unilever Côte d'Ivoire, S.A.

Attestation des Commissaires aux Comptes relative au tableau d'activités et de résultat et au rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019

(Article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019
Unilever Côte d'Ivoire, S.A.
Boulevard de Vridi, Treichville
01 BP 1751 Abidjan 01
Ce rapport contient 4 pages hors annexe



KPMG Côte d'Ivoire
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 20 22 57 53
Fax : 20 21 42 97



Ernst & Young, S.A.
Immeuble Neuilly
5, avenue Marchand - Plateau
01 BP 2715 Abidjan 01
Tél : 20 21 11 15

Unilever Côte d'Ivoire, S.A.
Siège social : Boulevard de Vridi,
Treichville
01 BP 1751 Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Le 27 mars 2020

Attestation des Commissaires aux Comptes relative au tableau d'activités et de résultat et au rapport d'activité semestriel au 30 juin 2019 établi en application de l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution des dispositions de l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE, nous avons vérifié la sincérité des informations contenues dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport d'activité semestriel d'Unilever Côte d'Ivoire, S.A. couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel conformément aux dispositions de l'article 850 à 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à la circulaire n°004-2010 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UMOA).

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ce tableau d'activités et de résultat et ce rapport semestriel sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément au règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit et selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité du tableau d'activités et de résultat et du rapport semestriel consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous



Unilever Côte d'Ivoire, S.A.

Attestation des Commissaires aux Comptes relative au tableau d'activités et de résultat et d'activité semestriel au 30 juin 2019
(Article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019



permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que le tableau d'activité et de résultat et le rapport semestriel ci-joints n'ont pas été établis, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions des articles 850 et 851 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et de la Circulaire n°004-2010 relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA du 20 avril 2010 émise par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA).

Cependant, en application de la loi, nous vous signalons que Unilever Côte d'Ivoire, S.A. n'a pas publié le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel dans le délai des quatre mois qui suivent la fin du premier semestre de l'exercice soit le 31 octobre 2019 conformément à l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Côte d'Ivoire

Ernst & Young, S.A.


Jean-Luc Ruelle
Expert-Comptable Diplômé
Associé


Arielle Inas Seri Bamba
Expert-Comptable Diplômée
Associée



Unilever Côte d'Ivoire, S.A.

Attestation des Commissaires aux Comptes relative au tableau d'activités et de résultat et d'activité semestriel au 30 juin 2019
(Article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019



Annexe

Tableau d'activités semestriel au 30 juin 2019



RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{er} SEMESTRE 2019

I. TABLEAUX D'ACTIVITE ET DE RESULTAT AU 30.06.2019

Le tableau d'activité et de résultat vous est présenté ci-dessous avec un rappel de la période identique de l'année 2018.

<i>En millions de FCFA</i>	<i>30.06.2019</i>	<i>30.06.2018</i>	<i>Variation</i>	<i>%</i>	<i>Exercice 2018</i>
Chiffre d'affaires	30,423	30,641	- 218	-1%	55,517
Résultat d'exploitation	- 3,080	- 2,098	-983	-47%	-6,659
Résultat financier	- 1,216	- 2,571	+1,355	+ 53%	-4,695
Résultat HAO	- 564	1,158	-1,721	-149%	7,312
Impôt	- 18	- 18	0	0%	-35
Résultat Net	- 4,877	- 3,528	-1,349	-38%	-4,077

II. COMMENTAIRES DE LA DIRECTION

Activité Générale

Unilever Côte d'Ivoire est une entreprise de droit ivoirien spécialisée dans la production et la commercialisation de produits de consommation organisés comme ci-dessous :

- La gamme de produits de soins corporels et bucco-dentaires : dont les dentifrices Close-Up & Signal, ainsi que les savons de toilette Lux, Belivoir et Rexona
- La catégorie des produits d'entretien ménagers essentiellement constituée des savons de Marseille tels que BF, Maximousse, Fanico, Ideal plus ; mais aussi des poudres à laver qui sont OMO et Sunlight.
- La gamme de produits alimentaires composée des thés Lipton & Glen ainsi que la mayonnaise Calvé.

Comme prévu dans son plan stratégique 2019 à 2023, Unilever a procédé au lancement d'innovations telles que les savons BF Kita sur le premier semestre de l'année 2019. Avec dans le pipeline plusieurs lancements planifiés pour le 2nd semestre ; à savoir , les savons BF « Lavande », REXONA « antibactérien », LUX « Eclat de lumière » ; la marque de thé GLEN, la mayonnaise CALVE « Ail-Oignon » et, LIPTON « thé vert ».

Unilever Côte d'Ivoire s'est aussi lancée dans une redynamisation du volet campagnes publicitaires sur nos produits clés tout en optimisant les coûts.

Comme prévu, Unilever Côte d'Ivoire s'est engagée dans une transformation organisationnelle qui a débuté sur le 1^{er} semestre par une série de formations des cadres et agents de maîtrise afin de développer les compétences et techniques managériales. Cette transformation organisationnelle passe aussi par une optimisation de l'effectif qui est passé de 346 à 326 ; en tenant compte du nombre de membres du comité de direction qui est passé de 10 à 7.

Unilever Côte d'Ivoire a continué de travailler activement sur son processus de recapitalisation avec les différents acteurs impliqués en considérant un dénouement sur la 2^{nde} moitié de l'année.



Chiffres d'affaires

Le 1^{er} Semestre 2019 est marqué par un chiffre d'affaires en légère baisse (1%) par rapport au 1^{er} semestre 2018.

Cette baisse s'explique par la cession de l'activité de margarinerie intervenue en 2018 qui représentait environ 5% du chiffre d'affaires de l'entreprise. Cependant, l'effet de cette baisse a été atténué par la hausse des ventes sur les produits tels que le savon de Marseille FANICO et la mayonnaise CALVE suite au réajustement des prix consommateurs, mais aussi, grâce à l'augmentation de la couverture numérique des points de distribution et la mise en place d'équipes dédiées sur le terrain.

De plus, afin de redynamiser notre compétitivité auprès de nos distributeurs, un réaménagement de la politique de ristournes a été initié sur le début de l'année 2019, ce qui a eu un impact positif au moment du lancement de nos innovations.

Le résultat

Au 30 Juin 2019, Unilever-Cote d'Ivoire a enregistré une perte nette de 4,877 millions de Francs CFA contre une perte de 3,528 millions au 30 Juin 2018.

L'entreprise s'est engagée dans une politique d'optimisation opérationnelle qui a contribué à une meilleure maîtrise du cycle d'exploitation, à une baisse des frais de transport, des services extérieurs et des frais financiers.

Toutefois, ces efforts ont été annihilés par les conclusions de contrôles en matières fiscale et sociale ayant débuté en Décembre 2018 et concernant les exercices 2015, 2016 et 2017. L'impact de ces contrôles sur le compte de résultat est de 3,870 millions (Soit 79% de la perte de la période).

III. EVOLUTION POSSIBLE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2019

Notre stratégie, pour un début de renouement avec la croissance, reste axée sur les points suivants :

- La poursuite des efforts de redynamisation de notre portefeuille de produits avec une stratégie de prix compétitifs et de produits innovants répondant plus aux attentes du consommateur ;
- L'optimisation de notre structure organisationnelle à travers des renforcements de capacité, plus d'automatisation aussi bien à l'usine que dans les services et une culture d'entreprise plus forte ;
- Le renforcement de notre système de distribution permettant une présence aussi bien sur le marché ivoirien que sur le marché régional ;
- La réduction des coûts de l'entreprise aussi bien de production que des coûts de structure ; afin d'accroître et préserver notre profitabilité ;
- Le perfectionnement des contrôles internes à travers la digitalisation et l'automatisation.